

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes - 17 octobre 2024

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Deux tiers des emplois salariés du privé en zone dédiée à l'activité économique**"

Insee Analyses Bretagne n° 131

L'emploi salarié breton est parmi les plus concentrés en zone dédiée à l'activité économique

- En Bretagne, 63 % de l'emploi salarié du privé se situe en zone dédiée à l'activité économique en 2019, une proportion parmi les plus élevées des régions métropolitaines.
- Ces zones correspondent aux territoires sans habitation et qui regroupent de nombreux emplois, comme les zones commerciales ou industrielles en périphérie de villes.
- L'emploi salarié y est davantage polarisé dans les intercommunalités bretonnes les plus peuplées comme à Rennes Métropole (66 %) ou plus industrielles, comme à Loudéac Communauté - Bretagne Centre (73 %).

Parmi ces zones, les plus grandes regroupent deux tiers des emplois en zone dédiée à l'activité

- 981 zones sont dédiées à l'activité économique en Bretagne.
- Elles représentent une surface totale de 18 200 hectares en 2019, près de 4 fois la surface de Rennes.
- Parmi elles, 85 comptent au moins 1 000 salariés. Ces grandes zones concentrent 64 % de l'emploi salarié en zone dédiée à l'activité de la région. Leurs activités relèvent majoritairement de la sphère productive.

L'industrie est le secteur le plus présent dans les zones dédiées à l'activité économique

- De part ses besoins en grandes infrastructures, l'industrie est le premier secteur dans ces zones, y employant en moyenne trois salariés sur dix, devant le secteur des services aux entreprises et celui du commerce de détail (un salarié sur dix dans chaque secteur).
- Tous les secteurs d'activité sont plus concentrés en zone dédiée à l'activité en Bretagne qu'au niveau national.
- En particulier, 80 % des emplois salariés de l'industrie sont situés en zone dédiée à l'activité en Bretagne, contre 68 % en France métropolitaine.

Les **zones dédiées à l'activité économique** correspondent à des zones statistiques définies pour cette étude permettant d'approcher les zones d'activités économiques (ZAE) aménagées et gérées par les collectivités territoriales.



Relations presse Julien Maison
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr